



Publié le 1 décembre 2012 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Jumelages-coopération une valeur de civilisation

[André Soulier](#), ancien 1er adjoint au Maire de Lyon et ancien Président de la commission des Droit de l'Homme du Parlement européen, est intervenu lors de l'ouverture du colloque « Jumelages-coopération une valeur de civilisation » qui s'est déroulé le 1er décembre à Grenoble sous l'égide de l'Association Les Amis de Présence Africaine en partenariat avec la Semaine de Solidarité Internationale.

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.